

Objet [Mobilités Nord-Ouest] PEM POYA
Forum de lancement

Date **20/05/21**

Rédacteur **SMMAG, Planète Citoyenne**

Objectifs

- Présenter le projet de réaménagement du pôle d'échanges de Fontaine - La Poya et la démarche de concertation prévue du 17 mai au 17 juillet 2021
- Recueillir de premières contributions, répondre aux questions sur le projet

Participants

19 participants hors élus et services techniques SMMAG/Métropole/Ville

Elus

- Sylvain Laval, Président du SMMAG
- Franck Longo, Maire de Fontaine
- Luc Forestier, élu en charge des mobilités à Fontaine
- Laurent Thoviste, conseiller délégué en charge de la participation au SMMAG et adjoint à l'urbanisme à Fontaine

Services

- Tiphaine Bretin, Cheffe de projet PDU et développement des transports collectifs urbains
- Janig Mouro, Chargée de mission Participation Mobilité
- Margaux Monin, Chargée de mission Participation Aménagement
- Cyprien Callet, Chef de projet Qualité des Espaces Publics, référent nord-ouest
- Cécile Branthomme, Cheffe de projet Portes du Vercors
- Damien Favier, Chef de projet Transport par câble
- Thierry Hamernig, Chef de projet Modes actifs Déplacements et Accessibilité
- Jérôme Fourches, Chef de projets exploitation des transports collectifs, référent nord-ouest
- Lionel Faure, Chef de projets modes actifs
- Julie Blais, Cheffe de service Projets Observation Prospective

Animateurs de Planète Citoyenne : Marieke Verbrugghe, Elodie Degay

Le Forum de lancement du PEM Poya a réuni une vingtaine de participants. La réunion s'est déroulée le 20 mai 2021, de 18h30 à 21h en visio-conférence.

Introduction

Intervention de Monsieur LAVAL, Président du SMMAG

Monsieur LAVAL a d'abord tenu à remercier les participants, services et élus présents à la réunion. Il a rappelé combien cette démarche de concertation était importante pour le projet. Situé au cœur de Fontaine, le Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Fontaine – La Poya est aujourd'hui un nœud de mobilités qui remplit déjà un rôle clé en matière de connexions entre les différents modes de

transports sur le territoire nord-ouest. Compte-tenu des grands projets également en cours d'élaboration sur ce secteur (Portes du Vercors, câble, chronovélo), la concertation organisée autour de ce projet n'est pas anodine. Elle permettra d'associer les citoyens étroitement dans la définition des améliorations à envisager pour adapter les mobilités et aménagements de demain.

Il a ensuite rappelé que le projet, et donc la concertation, dépassent le seul périmètre de Fontaine. Un lien fort est donc fait avec la Métropole et ses communes. Pour faciliter le dialogue avec chacun, un premier cycle d'ateliers est ainsi lancé en ce mois de mai 2021.

Intervention de Monsieur LONGO, Maire de Fontaine

Monsieur LONGO a tenu à remercier chaleureusement Monsieur LAVAL, le SMMAG et la Métropole pour leur accompagnement, la confiance et le travail conjoint réalisé sur les différents projets de mobilité en cours.

Il a ensuite indiqué que la concertation était effectivement essentielle pour coconstruire ensemble le projet de PEM au regard des enjeux conséquents qui en découlent et pour faciliter son appropriation par tous. Les enjeux de sécurisation de ce pôle et de l'accompagnement à prévoir pour faciliter la transition entre la voiture et les modes actifs auront une place prépondérante dans les échanges.

Sur la commune de Fontaine, la concertation a notamment été lancée suite à la déambulation d'une brigade de messagers qui est venue rencontrer une centaine de personnes le 18 mai afin de les informer de la démarche et recueillir leurs premières réactions.

D'autres ateliers viendront compléter ces échanges.

Intervention de Monsieur FORESTIER, élu en charge des mobilités à Fontaine

En complément des précédentes interventions, Monsieur FORESTIER a souhaité lui aussi remercier les participants. Il rappelle que la Ville, en lien avec le SMMAG et la Métropole, a choisi de saisir l'opportunité de cette démarche de concertation pour communiquer largement sur les mobilités auprès de ses habitants.

Intervention de Monsieur THOVISTE, adjoint à l'urbanisme de Fontaine et conseiller délégué en charge de la participation au SMMAG

Monsieur THOVISTE a ensuite présenté les principales échéances de la démarche ainsi que le dispositif de concertation élargi mis en place, incluant, en plus de la concertation sur le PEM de Fontaine – la Poya, une concertation à venir sur le transport par câble et une concertation en cours pour l'élaboration d'un micro-PDU sur le territoire nord-ouest de l'agglomération. Il a précisé que les objectifs de la concertation sur le PEM de Fontaine-La Poya étaient d'une part d'informer les habitants des intentions figurant dans le projet et, d'autre part, de recueillir les avis des citoyens pour faire remonter tous les points de vue, et ce, sur différents aspects : les fonctionnalités du futur pôle, les aménagements pour améliorer le confort d'attente, les points de vigilance à prendre en compte mais aussi les éléments de satisfaction qu'il conviendrait de préserver. Enfin, il a conclu cette introduction en précisant les modalités d'information et d'expression disponibles tout au long de la concertation.

La réunion s'est poursuivie autour de la présentation du projet de réaménagement par Tiphaine BRETIN, cheffe de projet au SMMAG. Ces éléments sont disponibles en annexe de ce présent compte rendu et dans le dossier de concertation disponible sur www.mobilites-nord-ouest.fr.

Questions d'ordre général sur la démarche

Des remarques et questions ont été posées dans le « chat » :

- **Il semblerait qu'il soit plus facile de porter un projet au cout financier très élevé que de finaliser une piste cyclable reliant La Poya à la gare de Grenoble**

- **Il serait plus économique de créer une voie vélo reliant la presqu'île scientifique à St-Martin-le-Vinoux, avec la création de passerelles légères. Cela permettrait aussi à la faune sauvage de se déplacer sur cet axe Vercors - Chartreuse**

Monsieur THOVISTE est ensuite intervenu sur la priorisation des projets. Il est important de faire avancer le projet d'axe Chronovélo. Mais il faut faire attention à ne pas opposer les modes vélo/transports en commun : ils sont complémentaires, nous sommes dans un système multimodal. Pour ce qui est de la Chronovélo, deux variantes sont à l'étude par l'avenue Ambroise Croizat ou par le boulevard P. Langevin. L'étude permettra à la Métropole et à la Ville de Fontaine de trancher collectivement. Il précise qu'il y aura bien une liaison chronovélo entre la gare de Grenoble et le PEM.

Temps d'échange avec les participants

Les participants ont ensuite été invités à échanger avec les techniciens en présence dans 3 sous-groupes différents. Chacun a pu se rendre dans les 3 groupes thématiques. Voici le fruit de leurs échanges.

En matière de modes actifs et d'espaces publics :

L'accueil du projet est positif, en particulier sur l'amélioration des espaces publics, leur végétalisation, leur confort et la sécurisation des modes actifs.

Questions des participants :

Quel sera le tracé de l'allée métropolitaine ?

Réponse du SMMAG : L'objectif est qu'elle se raccorde du boulevard P. Langevin jusqu'à la rue de l'Argentière, en remplacement de la rue Pierre Fourcade.

Un prolongement de la Chronovélo sur Sassenage par l'avenue de la Falaise a t'il étudié ? Elle pourrait desservir les 2 lycées et un quartier dense de Sassenage (en lien avec le programme immobilier de la Falaise et centre bourg) ?

Réponse du SMMAG : la révision du schéma directeur vélo est en cours de discussion avec les communes. Le tracé d'un itinéraire principal pourrait être étudié par cette avenue, mais ne sera pas un aménagement chronovélo.

Pour la réouverture de la petite Saône dans le cadre du projet Portes du Vercors : est-ce que cela ne comporte pas un risque d'augmentation de la présence de moustique tigres ?

Réponse de la ville de Fontaine : le souhait de la Ville de Fontaine est une eau circulante et non stagnante, avec poissons et des nichoirs à chauve-souris.

Propositions des participants

- **Améliorer les accès au PEM Poya depuis les voiries à proximité** (notamment depuis l'Avenue de Romans, la rue de l'Abbaye)
- **Prévoir une sécurisation efficace des traversées piétonnes du boulevard Langevin.** En effet des inquiétudes sont partagées sur la traversée à pied du boulevard par les lycéens une fois le terminus déplacé.
- **Résoudre rapidement les points noirs de conflit entre usages** (Avenue de la falaise, l'Argentière, avenue des Plans, ...)

- **Ne pas créer de nouveaux conflits piétons/cycles/voiture** sur la future place
- **Créer des espaces publics très qualitatifs, notamment pour PMR ou personnes encombrées par poussettes/courses...**

En matière de transports en communs :

Questions et remarques des participants autour du déplacement du terminus :

Le déplacement du terminus rajoute de la pénibilité pour les Sassenageois qui devront marcher 200m de plus pour accéder au terminus de tramway, mais cela sera à relativiser si cet investissement permet de prolonger le tramway vers Sassenage à long terme, sans reconstruire le terminus.

Pourquoi déplacer le terminus du Tram de 200m et éloigner davantage les habitants de Sassenage de cette station ?

C'est positif que le déplacement du terminus tramway permette ensuite de prolonger le tram dans de bonnes conditions vers Sassenage : il ne faut pas faire d'investissements qui devraient être détruits ensuite pour le prolongement.

Est-ce que le PEM va permettre d'améliorer la fiabilité du tramway ?

Est-ce que le terminus tramway en avant-gare n'est pas moins efficace qu'en arrière gare pour assurer la ponctualité des tramways ?

Réponse du SMMAG : La reconfiguration et le positionnement du terminus tramway sur la place de La Poya permettront de bénéficier d'une qualité et d'un confort d'attente bien meilleur qu'au bord du boulevard Paul Langevin. Les correspondances entre modes de transport seront plus faciles et sécurisées, la nouvelle configuration permettra à terme de prolonger le tramway à fréquence adaptée (ce qui n'est pas le cas au niveau du terminus actuel) et les trajets tramway seront fiabilisés en évitant la traversée de carrefours successifs à l'approche du terminus comme c'est le cas aujourd'hui.

En outre, avec la qualité des espaces proposés, ces mètres supplémentaires à parcourir depuis Sassenage seront sans doute mieux vécus par les usagers.

Concernant l'organisation du terminus en avant-gare, ce point a fait l'objet de nombreux échanges avec l'exploitant du réseau qui est favorable à cette configuration (identique à ce qui a été fait à Pont-de-Claix l'Etoile)

De quelle manière sera géré le terminus durant la période de travaux ?

Réponse du SMMAG : Ce point sera étudié finement dans le cadre des phases ultérieures du projet.

Un point de vigilance est soulevé sur le traitement des traversées piétonnes arrêts bus <-> tram (traversée du boulevard Paul Langevin)

Questions et remarques des participants sur la réorganisation des lignes de bus sur le PEM, en lien avec l'arrivée du câble

La réorganisation des lignes de bus avec l'arrivée du transport par câble, notamment le prolongement de la C6 vers Sassenage et qui ne desservirait plus certains quartiers au nord de

Fontaine ni la station Martyrs Résistance sur la Presqu'île inquiète. Des participants demandent plus d'information sur les nouveaux tracés des lignes 19/20/50.

La réorganisation de la ligne C6 ne va-t-elle pas générer une perte de temps pour certains usagers ?

Réponse du SMMAG :

Une réflexion de modification des lignes est en cours, avec effectivement l'idée que la C6 puisse être déviée et prolongée vers Sassenage Les Engenières, ne desservant plus les arrêts Chamechaude de Martyrs Résistance.

Dans la réorganisation des lignes de bus, plusieurs réflexions sont en cours et seront portées à la concertation micro-PDU nord-ouest, notamment par exemple que la ligne 19 relie le câble directement à l'Argentière, avec une desserte des quartiers nord de Fontaine. La correspondance avec le câble sera très facile car les passages des cabines seront très fréquents. Toutes les options de restructuration bus n'ont pas encore été approfondies finement, ce travail reste à faire.

Qu'en est-il du tracé de la ligne C1 qui débouche sur une usine au milieu de nulle part ?

Réponse du SMMAG : Les études relatives à l'amélioration de la ligne C1 sont en cours, en préfiguration d'un futur BHNS. Un phasage des aménagements sera défini prochainement, en fonction notamment des capacités financières du SMMAG, dans le cadre de l'élaboration d'une programmation pluriannuelle en cours d'élaboration.

Est-ce que le Transisère 5100 pourra passer par l'Ovalie dans le cadre du réaménagement des lignes ?

Réponse du SMMAG : Les lignes du Département seront bientôt gérées directement par la Région. Nous ne savons pas encore si les trajets seront adaptés en ce sens mais nous collaborerons avec eux pour en discuter. Pour le réaménagement du PEM, il a été considéré le passage de la ligne 5100, important pour connecter les usagers du Vercors au tramway A.

Questions des participants autour du transport par câble :

Ce projet de transport par câble semble surtout prévu pour promouvoir POMA mais cela était très loin de faire l'unanimité dans les retours de 2015. En dehors de POMA, quelles ont été les autres Sociétés qui ont participées à l'appel d'offre du CABLE ?

Pourquoi y a-t-il eu un changement de tracé du transport câble entre 2015-2017 et 2020 notamment avec l'ajout de la station La Saulée sans concertation préalable ?

Réponse du SMMAG : La station de la Saulée est présente depuis le début car il n'y a pas la possibilité de prendre un virage sans mettre une station. Lors de la concertation, il a été décidé que ce serait une station technique pour commencer tout en précisant que si le besoin évoluait, elle pourrait être transformée en station ouverte au public pour l'embarquement/dés embarquement des voyageurs.

Quelle sera la hauteur des lignes du transport par câble Fontaine - Saint Martin Le Vinoux ?

Réponse du SMMAG : La hauteur dépendra de la localisation des stations et des contraintes au sol. En moyenne, la hauteur sera de 5 à 6m50.

Comment seront pris en compte les niveaux de bruits liés au transport par câble, notamment vers Argentière et le lotissement des Charmettes ?

Réponse du SMMAG : Une série d'études sont en cours de réalisation afin de dresser un diagnostic précis des effets du câble, à différentes heures de la journée. Une cartographie sera faite pour préciser ces éléments.

Quel sera le temps de trajet entre Fontaine la Poya et Oxford par transport par câble ?

Réponse du SMMAG : Le temps de trajet global jusqu'à Saint Martin le Vinoux est de 13,5min. Le temps de parcours entre La Poya et Oxford approchera les 11 minutes donc ça devrait se faire en 9 minutes et quelques, soit plus rapide qu'aujourd'hui (environ trente minutes actuellement avec correspondance (tram A-C6 ou tram A-tram B))

Concernant la place de la voiture :

Remarques générales des participants :

- **C'est intéressant et opportun d'avoir pensé aux points de covoiturage spontanés, un peu oubliés parfois.**
- **Des inquiétudes sont formulées sur la gestion de la phase travaux de l'ordre de deux ans pour le PEM : une désorganisation longue et des difficultés pour circuler et rejoindre le centre de l'agglomération sont à prévoir. Les participants demandent de prévoir beaucoup de communications pendant la phase travaux et d'installer une « maison des travaux » pour pouvoir se renseigner quand ils veulent pendant la phase travaux.**
- **Les participants n'ont pas d'inquiétudes spécifiques sur la circulation des véhicules personnels à terme (uniquement pendant la phase travaux)**

Propositions des participants :

- **Prévoir un P+R sur le PEM** (le parking du Géant semble idéal, il faudrait sécuriser la possibilité de l'utiliser étant donné que c'est du foncier privé) et **le mutualiser avec les stationnements existants** (Parking Casino) **ou prévus** (pôle de loisirs)
- **Être vigilant sur l'adaptation des carrefours avec le boulevard P. Langevin et le phasage des feux pour qu'ils fonctionnent bien (au niveau de l'allée métropolitaine, de l'avenue Croizat).**